



Gros souci avec mon propriétaire

Par **yauyo_old**, le **29/11/2007** à **13:22**

Bonjour

Voilà, ayant d'énormes problèmes avec mon propriétaire depuis qu'il m'a envoyé au tribunal et que j'ai eu gain de cause, j'ai toujours sa maison (préavis) jusqu'au 15 décembre mais je souhaiterais éviter sa présence désormais car je crains que cela finisse très mal. Je voudrais savoir si je pouvais faire appel à un huissier pour effectuer l'état des lieux de sortie ou une constatation simple et remettre les clés à ce même huissier pour qu'il les redonne au propriétaire tout en sachant que de toutes façons je laisse mes cautions au propriétaire pour l'équivalent de deux loyers durant le préavis suivant les conseils d'un avocat conseil.

Merci pour vos réponses.